

A stylized illustration of a man with a beard and dark hair, wearing a light-colored sweater, sitting at a desk and working on a laptop. The desk is cluttered with various items: a blue mug, a pen, a small potted plant, and a stack of papers. To the left of the man, there are more potted plants, including a large one with broad leaves and a smaller one in a white pot. A blue lamp hangs from the ceiling, casting a soft glow. On the right side of the desk, there is a blue vase with a plant and a stack of books. The background is a light, neutral color with a subtle grid pattern.

# Fiscalité et charges de l'auto-entrepreneur

Un guide complet pour comprendre les cotisations sociales, l'impôt sur le revenu, la CFE, la TVA et les protections essentielles de votre activité indépendante.

# Le principe fondamental et les cotisations sociales

💡 En micro-entreprise, tout est calculé sur le chiffre d'affaires encaissé.

- Pas sur les devis
- Pas sur les factures émises
- Uniquement sur l'argent réellement reçu

📌 Conséquence directe :

- Pas d'encaissement = 0 charge
- Activité irrégulière = charges variables

## Les cotisations sociales URSSAF

Les cotisations sociales servent à financer :

- L'assurance maladie
- La retraite
- Les allocations
- La csg / crds

Elles sont collectées par URSSAF.

### 🔍 Les taux réels

👉 Il n'existe PAS un taux unique en micro-entreprise. Le taux dépend du type exact d'activité exercée.

### 📊 Taux de cotisations sociales (hors impôt sur le revenu)

| Nature de l'activité                                | Régime     | Taux officiel |
|-----------------------------------------------------|------------|---------------|
| Vente de marchandises                               | Micro-BIC  | 12,30 %       |
| Prestations de services commerciales ou artisanales | Micro-BIC  | 21,20 %       |
| Autres prestations de services (non commerciales)   | Micro-BNC  | 25,60 %       |
| Professions libérales réglementées (CIPAV)          | BIC ou BNC | 23,20 %       |

📌 Ces taux sont globaux : ils incluent l'ensemble des cotisations sociales obligatoires.

✓ beaucoup d'activités libérales relèvent du BNC à 25,60 %.

### 🎲 Exemple concret (prestations de services)

Chiffre d'affaires encaissé : 1 500 €

- Activité BIC (21,20 %) → 318 €
- Activité BNC (25,60 %) → 384 €

👉 Écart réel : 66 € / mois, soit ≈ 800 € / an

📌 D'où l'importance cruciale de bien qualifier son activité dès la création.



# Comparatif des charges selon l'activité de l'auto-entrepreneur

Il est essentiel de comprendre comment les charges fiscales et sociales varient en fonction de la nature de votre activité. Cela influence directement votre revenu net et votre stratégie de prix. Analysons ensemble trois profils types d'auto-entrepreneurs avec un chiffre d'affaires mensuel de 2 000 €.

| Chiffre d'affaires mensuel     | 2 000 €        | 2 000 €        | 2 000 €        |
|--------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Cotisations sociales (URSSAF)  | 512 € (25,6 %) | 424 € (21,2 %) | 246 € (12,3 %) |
| Impôt sur le revenu (VL)       | 44 € (2,2 %)   | 34 € (1,7 %)   | 20 € (1 %)     |
| Total charges mensuelles       | 556 €          | 458 €          | 266 €          |
| Revenu net mensuel (avant CFE) | 1 444 €        | 1 542 €        | 1 734 €        |
| CFE annuelle (estim.)          | 300 €          | 300 €          | 300 €          |
| Charges annuelles (incl. CFE)  | 6 972 €        | 5 796 €        | 3 492 €        |
| Revenu net annuel              | 17 028 €       | 18 204 €       | 20 508 €       |

Ce tableau met en évidence l'importance de la qualification de votre activité. Un même chiffre d'affaires peut générer des revenus nets très différents. Le choix d'une activité de vente offre un taux de charges globalement plus faible que les prestations de services.

❏ Les chiffres de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) sont donnés à titre indicatif et peuvent varier fortement selon votre commune et votre chiffre d'affaires. L'impôt sur le revenu est calculé ici avec l'option du versement libératoire, généralement la plus avantageuse pour les auto-entrepreneurs.

## L'impôt sur le revenu : les 2 régimes possibles

L'impôt est géré via [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), mais le choix du régime se fait auprès de l'URSSAF.

## ● Option 1 – Le versement libératoire

Le régime le plus simple et prévisible, idéal pour une visibilité financière immédiate.

- L'impôt est payé en même temps que les cotisations sociales.
- Le taux d'impôt est fixe, appliqué directement sur le chiffre d'affaires.
- Aucun rattrapage d'impôt l'année suivante, sauf ajustements très spécifiques.

### Taux spécifiques selon l'activité:

- Vente de marchandises (BIC) : **1 %** du CA
- Prestations de services (BIC) : **1,7 %** du CA
- Activités libérales (BNC) : **2,2 %** du CA

 Exemples Détaillés (CA Annuel : 24 000 € pour services BIC)

CA Mensuel : 2 000 € | Cotisations (21,2%) : 424 €/mois |  
Impôt (1,7%) : 34 €/mois

- **Foyer non imposable:** Revenu net final élevé, car pas d'impôt additionnel.
  - CA annuel: 24 000 €
  - Cotisations URSSAF annuelles: 5 088 € (21.2% de 24 000€)
  - Impôt annuel (1.7%): 408 € (1.7% de 24 000€)
  - Revenu net final annuel: **18 504 €** (24 000 - 5 088 - 408)
- **Foyer imposable (revenu moyen):** Simplicité et aucune surprise fiscale.
  - Mêmes calculs que ci-dessus, le taux fixe est appliqué.
  - Revenu net final annuel: **18 504 €**
- **Foyer à revenus élevés:** Très avantageux, car le taux est faible comparé aux tranches marginales d'imposition classiques.
  - Mêmes calculs que ci-dessus, le taux fixe est appliqué.
  - Revenu net final annuel: **18 504 €**

✔ **Avantages:** Lisible, sécurisant, vision nette et immédiate, particulièrement adapté si le foyer a déjà d'autres revenus élevés.

## ● Option 2 — L'impôt classique

Intégration de vos revenus auto-entrepreneur à votre foyer fiscal, avec des abattements.

- Pas d'impôt immédiat sur le chiffre d'affaires.
- Application d'un abattement forfaitaire sur le chiffre d'affaires pour déterminer le revenu imposable.
- Imposition plus tard, selon la tranche marginale d'imposition (TMI) de votre foyer fiscal.

### Abattement forfaitaire selon l'activité:

| Activité     | Abattement |
|--------------|------------|
| Vente        | 71 %       |
| Services BIC | 50 %       |
| Libéral BNC  | 34 %       |

### Exemples Détaillés (CA Annuel : 24 000 € pour services BIC)

CA Mensuel : 2 000 € / Cotisations (21,2%) : 424  
€/mois

Abattement 50% → Revenu imposable = 12 000 € (24 000 - 50% de 24 000)

- **Foyer non imposable:** Très avantageux, car le revenu imposable restant ne dépasse pas le seuil.
  - CA annuel: 24 000 €
  - Cotisations URSSAF annuelles: 5 088 €
  - Revenu imposable après abattement: 12 000 €
  - Impôt annuel (TMI 0%): 0 €
  - Revenu net final annuel: **18 912 €** (24 000 - 5 088)
- **Foyer imposable (revenu moyen):** Peut être intéressant si le TMI est faible.
  - CA annuel: 24 000 €
  - Cotisations URSSAF annuelles: 5 088 €
  - Revenu imposable après abattement: 12 000 €
  - Impôt annuel (exemple TMI 11%): 1 320 € (11% de 12 000€)
  - Revenu net final annuel: **17 592 €** (24 000 - 5 088 - 1 320)
- **Foyer à revenus élevés:** Généralement moins avantageux à cause de la TMI élevée.
  - CA annuel: 24 000 €
  - Cotisations URSSAF annuelles: 5 088 €
  - Revenu imposable après abattement: 12 000 €
  - Impôt annuel (exemple TMI 30%): 3 600 € (30% de 12 000€)
  - Revenu net final annuel: **15 312 €** (24 000 - 5 088 - 3 600)

⚠ **Risque principal:** Impôt différé + mauvaise anticipation de trésorerie.

## 🤔 Quel régime choisir ? Tableau comparatif

| Critère                         | Versement Libératoire (VL)                                                 | Impôt Classique (IC)                                                              |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Simplicité & Prévisibilité      | ✔ Très simple, taux fixe sur le CA, pas de surprise.                       | ⚠ Calcul plus complexe, dépend de la TMI du foyer.                                |
| Revenu Fisc. de Référence (RFR) | Le CA est pris en compte à 100% pour le RFR (impact prestations sociales). | Le CA après abattement est pris en compte pour le RFR (potentiellement plus bas). |
| Foyer non imposable             | Moins intéressant car vous payez un impôt qui aurait pu être de 0 € en IC. | ✔ Idéal : pas d'impôt si revenu imposable < seuil.                                |
| Foyer à TMI élevée              | ✔ Très avantageux, taux fixe faible face à une TMI potentiellement haute.  | Moins intéressant, votre TMI s'applique au revenu après abattement.               |
| Trésorerie                      | Paiement régulier et lissé.                                                | Risque de mauvaise anticipation d'une grosse somme à payer.                       |

## Cas d'usage réels : Quand choisir quoi ?

Jeune Parent (Foyer non  
imposable, faibles  
revenus)

**Situation:** Vos revenus sont modestes ou vous n'avez pas d'autres revenus en plus de votre auto-entreprise. Vous percevez peut-être des aides sociales qui dépendent de votre Revenu Fiscal de Référence.

**Conseil:** Optez pour l'**Impôt Classique**. L'abattement forfaitaire réduira votre revenu imposable, et vous pourriez ne pas payer d'impôt du tout si vos revenus restent sous le seuil d'imposition. Cela maintiendra votre RFR bas, favorable aux aides.

Couple avec un Salarié  
(Foyer imposable, revenus  
intermédiaires)

**Situation:** Vous êtes auto-entrepreneur et votre conjoint est salarié. Votre foyer est déjà imposable dans une tranche intermédiaire (ex: 11% ou 30%).

**Conseil: Le Versement Libératoire** est souvent le plus intéressant. Le taux fixe de 1% à 2,2% sur votre CA sera probablement plus bas que la TMI de votre foyer. Cela simplifie aussi la gestion et évite d'augmenter la charge fiscale globale du foyer.

Retraité Actif (Foyer à  
revenus élevés)

**Situation:** Vous êtes retraité et avez une activité d'auto-entrepreneur pour compléter vos revenus. Vos pensions de retraite placent déjà votre foyer dans une tranche d'imposition élevée (ex: 30% ou 41%).

**Conseil:** Choisissez le **Versement Libératoire**. Le taux forfaitaire sera bien plus avantageux que d'ajouter vos revenus d'auto-entreprise à une TMI déjà élevée, ce qui ferait exploser votre impôt sur le revenu.

 Changer de régime d'imposition

Toutes les démarches se font auprès de l'URSSAF.

-  **Date clé à retenir** : Avant le 30 septembre.
-  L'application de votre choix (activer ou désactiver le versement libératoire) prend effet au 1er janvier de l'année suivante.
- Le changement est possible chaque année, vous permettant d'adapter votre régime à l'évolution de votre situation.

📄 Le conseil final pour faire le bon choix

Le choix entre le versement libératoire et l'impôt classique dépend principalement de votre Revenu Fiscal de Référence (RFR) et de la composition de votre foyer fiscal. Faites une simulation des deux scénarios, idéalement avec un professionnel, pour déterminer l'option la plus avantageuse pour VOTRE situation spécifique. N'oubliez pas de revoir ce choix chaque année !

# Règle simple à retenir

| Situation                             | Mode conseillé        |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Foyer non imposable                   | Classique             |
| Foyer déjà imposable                  | À comparer            |
| Besoin de lisibilité / zéro surprise  | Versement libératoire |
| Début d'activité / revenus incertains | Classique             |

# Comparaison : Versement Libératoire vs Impôt Classique

Choisir le bon régime d'imposition est crucial pour optimiser votre revenu net en tant qu'auto-entrepreneur. Cette section compare les mécanismes du versement libératoire et de l'impôt classique pour une activité de prestations de services BIC, avec un chiffre d'affaires annuel de 24 000 € (soit 2 000 € par mois).

1

## Option 1 : Versement Libératoire

Avec un CA de 24 000 € (services BIC) :

- Cotisations sociales (21,2%) : **5 088 €**
- Impôt sur le revenu (1,7%) : **408 €**

Total prélevé directement : **5 496 €**

Revenu net immédiat : **18 504 €**

2

## Option 2 : Impôt Classique

Avec un CA de 24 000 € (services BIC) :

- Cotisations sociales (21,2%) : **5 088 €**
- Abattement forfaitaire (50%) : **12 000 €**

Revenu imposable après abattement : **12 000 €**

Impôt sur le revenu : **Calculé selon la tranche fiscale du foyer l'année suivante.**

Comme le montre cette comparaison, le versement libératoire offre une vision immédiate de votre revenu net, simplifiant la gestion de trésorerie. L'impôt classique, quant à lui, permet de bénéficier d'un abattement significatif avant l'imposition, ce qui peut être avantageux si votre foyer fiscal a de faibles revenus.

# L'ACRE : l'allègement de démarrage

- 🎯 Objectif
- 👉 Réduire les cotisations sociales la 1<sup>re</sup> année uniquement

## Effet sur les taux

| Situation | Taux services       |
|-----------|---------------------|
| Sans ACRE | 21,20 % à 25,60 %   |
| Avec ACRE | ≈ 50 % de réduction |

## Exemple réel

CA : 1 500 €

- Sans ACRE (21,20 %) → 318 €
- Avec ACRE (~10,6 %) → 159 €

🎉 +159 € / mois de trésorerie  
🎉 ≈ 1 900 € sur 12 mois

📌 L'impôt sur le revenu ne change pas.

## Durée

- 12 mois maximum
- Fin brutale → retour au taux plein

⚠ Erreur classique : ne pas anticiper la fin de l'ACRE.

## POINT D'ATTENTION MAJEUR – ACRE & périodicité de déclaration

👉 L'ACRE fonctionne en temps calendaire, pas en trimestres "pleins".

- Tout trimestre entamé est considéré comme consommé
- Un démarrage en cours de trimestre peut réduire l'avantage réel de l'ACRE

### Déclaration mensuelle (recommandée avec ACRE)

- ✓ Ajustement précis au chiffre d'affaires réel
- ✓ Charges lissées
- ✓ Meilleure protection de l'ACRE

### Déclaration trimestrielle

- ⚠ Appels de charges plus élevés d'un coup
- ⚠ Trimestre incomplet = ACRE partiellement "perdue"

👉 Recommandation professionnelle : privilégier la déclaration mensuelle pendant toute la durée de l'ACRE.

# L'ACRE : Anticiper le retour aux taux pleins

L'ACRE (Aide à la Création ou à la Reprise d'Entreprise) est un dispositif précieux pour réduire vos cotisations sociales durant la première année d'activité. Cependant, il est crucial de bien comprendre son fonctionnement et d'anticiper le retour aux taux normaux pour éviter un choc financier. Analysons ensemble l'impact de l'ACRE sur vos charges mensuelles avec un chiffre d'affaires constant de 1 500 € pour des prestations de services.

## Scénario 1 : Sans ACRE

En l'absence de l'ACRE, vos cotisations sociales sont appliquées au taux plein dès le début. Pour une activité de prestations de services (BIC), le taux est d'environ 21,2 %. Ainsi, pour un CA de 1 500 €, vos charges mensuelles s'élèvent à :

- CA mensuel : 1 500 €
- Taux de cotisations : 21,2 %
- **Charges mensuelles : 318 €**

## Scénario 2 : Avec ACRE puis taux pleins

Avec l'ACRE, vous bénéficiez d'une réduction d'environ 50 % sur vos cotisations durant les 12 premiers mois. Pour un CA de 1 500 €, les charges sont :

- CA mensuel : 1 500 €
- Taux de cotisations (ACRE) : 10,6 %
- **Charges mensuelles (Mois 1-12) : 159 €**

À partir du 13ème mois, le taux plein (21,2 %) est appliqué, ramenant les charges à 318 €.

## Évolution des Charges Mensuelles (CA 1 500 €)

|    |        |       |       |
|----|--------|-------|-------|
| 1  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 2  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 3  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 4  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 5  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 6  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 7  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 8  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 9  | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 10 | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 11 | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 12 | 1500 € | 318 € | 159 € |
| 13 | 1500 € | 318 € | 318 € |

Ce tableau illustre clairement le "choc" financier qui peut survenir au 13ème mois. Vos charges mensuelles passent du simple au double, soit une augmentation de 159 € pour un CA de 1 500 €. Sans anticipation, cela peut déséquilibrer votre trésorerie et votre rentabilité.

## Conseils pour anticiper la fin de l'ACRE

### Épargner dès le début

La différence de charges entre le taux ACRE (159 €) et le taux plein (318 €) représente 159 € par mois. Mettez de côté cette somme chaque mois pour créer une **cagnotte d'anticipation** qui vous permettra de lisser l'impact financier au 13ème mois.

### Augmenter les tarifs

Planifiez une **augmentation progressive de vos tarifs** avant la fin de l'ACRE. Cela vous permettra d'absorber l'augmentation des charges sans impacter votre revenu net, tout en habituant vos clients à la nouvelle structure de prix.

### Optimiser la déclaration

Comme mentionné précédemment, optez pour la **déclaration mensuelle** de votre chiffre d'affaires pendant toute la durée de l'ACRE. Cela maximise l'avantage du dispositif et évite de "perdre" des mois d'exonération partielle.

### Revoir votre budget

Analysez votre budget prévisionnel pour l'année suivant l'ACRE. Identifiez les postes de dépenses que vous pourriez **réduire ou optimiser** pour compenser l'augmentation des charges et maintenir votre équilibre financier.

# La CFE : comprendre les exonérations

La CFE est un impôt local, dû par toute entreprise ou activité indépendante, même en micro-entreprise. Elle est gérée par [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et encaissée par la commune d'implantation.

## Les cas d'exonération de CFE

1

**Exonération AUTOMATIQUE la 1<sup>re</sup> année d'activité**

👉 Toutes les micro-entreprises en bénéficient.

- Année de création = CFE = 0 €
- Aucune démarche à faire
- Valable quelle que soit l'activité

📌 Exemple  
Création en 2025 →  
❌ Pas de CFE en 2025  
✅ Première CFE éventuelle en 2026

2

**Exonération si chiffre d'affaires ≤ 5 000 €**

👉 Exonération chaque année, pas seulement au début.

**Conditions**

- Chiffre d'affaires annuel ≤ 5 000 €
- Activité exercée à titre indépendant
- Peu importe le statut (micro, EI, etc.)

📌 Exemple  
CA 2025 = 4 200 €  
👉 Pas de CFE en 2026

⚠️ Attention :

- Le seuil s'apprécie par entreprise, pas par activité
- Si tu dépasses 5 000 € → CFE due l'année suivante

3

**Activités exonérées de CFE de façon PERMANENTE**

Certaines activités sont exonérées par la loi, sans condition de chiffre d'affaires.

**Exemples fréquents**

- Activités artistiques (auteurs, peintres, sculpteurs, écrivains...)
- Photographes auteurs (droits d'auteur)
- Exploitants agricoles
- Pêcheurs, éleveurs
- Certains artisans travaillant seuls, sans salarié et sans local

📌 Ces exonérations sont strictement encadrées  
👉 La qualification exacte de l'activité est essentielle.

4

**Exonération liée à la localisation (zones spécifiques)**

Certaines communes ou zones ouvrent droit à une exonération temporaire ou durable :

- ZRR (Zones de Revitalisation Rurale)
- ZFU (Zones Franches Urbaines)
- QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville)

📌 L'exonération dépend :

- de la commune
- de l'activité
- d'une délibération locale

👉 Elle n'est jamais automatique.

5

**Exonération ou réduction décidée par la commune**

Les communes peuvent voter :

- une exonération totale
- ou une réduction de la base minimale de CFE

📌 Deux micro-entrepreneurs identiques peuvent donc :

- payer 0 €
- ou 300 €

➡ uniquement selon la commune

6

**Cas particulier : activité exercée à domicile**

⚠️ Travailler à domicile n'exonère PAS automatiquement de CFE.

Mais :

- si aucune pièce n'est dédiée
- si aucun client n'est reçu
- si aucun moyen matériel professionnel spécifique n'est utilisé

👉 la base de CFE peut être très faible, voire minimale.

## Ce qui N'EXONÈRE PAS de CFE (idées reçues)

- ❌ Être auto-entrepreneur
- ❌ Être en ACRE
- ❌ Être au RSA ou ARE
- ❌ Être en télétravail
- ❌ Être sans local commercial

## Récapitulatif clair

| Situation                        | CFE due ?        |
|----------------------------------|------------------|
| 1 <sup>re</sup> année d'activité | Non              |
| CA ≤ 5 000 €                     | Non              |
| Activité exonérée par nature     | Non              |
| Zone avec exonération locale     | ⚠️ selon commune |
| CA > 5 000 € (année suivante)    | Oui              |

📌

**⚠️ Point de vigilance important**

Même en cas d'exonération :

- 👉 la déclaration initiale de CFE (formulaire 1447-C) doit être déposée
- 👉 sinon, l'administration ne peut pas appliquer l'exonération

## La TVA

### TVA : la franchise en base

Tant que les seuils ne sont pas dépassés :

| Activité | Seuil TVA |
|----------|-----------|
| Vente    | 85 800 €  |
| Services | 36 800 €  |

- 👉 Pas de TVA facturée
- 👉 Pas de TVA récupérée

📌 Mention obligatoire sur les factures :  
« TVA non applicable – article 293B du CGI »

## Synthèse ultra claire

| Élément | Logique                                      |
|---------|----------------------------------------------|
| Charges | % du CA encaissé                             |
| Impôt   | Versement libératoire ou impôt classique     |
| URSSAF  | Taux dépend de l'activité exacte (BIC / BNC) |
| ACRE    | Réduction temporaire (12 mois)               |
| TVA     | Franchise jusqu'aux seuils                   |

# La CFE en pratique : des exemples concrets pour les micro-entrepreneurs

Comprendre la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) peut sembler complexe, mais en examinant des cas pratiques, la logique des exonérations devient plus claire. Voici comment la CFE s'applique à différents profils de micro-entrepreneurs en fonction de leur activité, de leur chiffre d'affaires et de leur ancienneté.

### 1. Freelancer en services

- **Activité** : Consultant en marketing digital (services)
- **Chiffre d'affaires annuel** : 30 000 €

**Année 1 (création) :**

- Exonération : **Oui** (exonération de 1ère année d'activité)
- CFE estimée : 0 €

**Années suivantes :**

- Exonération : **Non** (CA > 5 000 € et activité non spécifiquement exonérée)
- CFE estimée : Environ 350 €/an (variable selon la commune et la base minimale)

❏ **Raison** : Le freelancer bénéficie de l'exonération automatique la première année. Par la suite, son CA étant supérieur à 5 000 € et son activité n'étant pas sur la liste des professions exonérées par nature, il sera redevable de la CFE.

### 2. Artisan local

- **Activité** : Création de bijoux artisanaux (vente)
- **Chiffre d'affaires annuel** : 4 500 €

**Année 1 (création) :**

- Exonération : **Oui** (exonération de 1ère année d'activité)
- CFE estimée : 0 €

**Années suivantes :**

- Exonération : **Oui** (chaque année où le CA ≤ 5 000 €)
- CFE estimée : 0 €

❏ **Raison** : En plus de l'exonération de 1ère année, l'artisan est structurellement exonéré de CFE tant que son chiffre d'affaires annuel reste inférieur ou égal à 5 000 €. C'est un avantage crucial pour les petites activités complémentaires ou à faible revenu.

### 3. Photographe auteur

- **Activité** : Photographe auteur (vente de droits d'auteur)
- **Chiffre d'affaires annuel** : 20 000 €

**Année 1 (création) :**

- Exonération : **Oui** (exonération de 1ère année d'activité)
- CFE estimée : 0 €

**Années suivantes :**

- Exonération : **Oui** (activité exonérée par nature)
- CFE estimée : 0 €

❏ **Raison** : Certaines professions, comme les photographes auteurs (quand ils tirent leurs revenus de droits d'auteur), les artistes, ou certains artisans très spécifiques, bénéficient d'une exonération de CFE permanente, quelle que soit l'année d'activité ou le chiffre d'affaires.

### 4. Consultant expérimenté

- **Activité** : Consultant en stratégie (services)
- **Chiffre d'affaires annuel** : 50 000 €

**Année 1 (création) :**

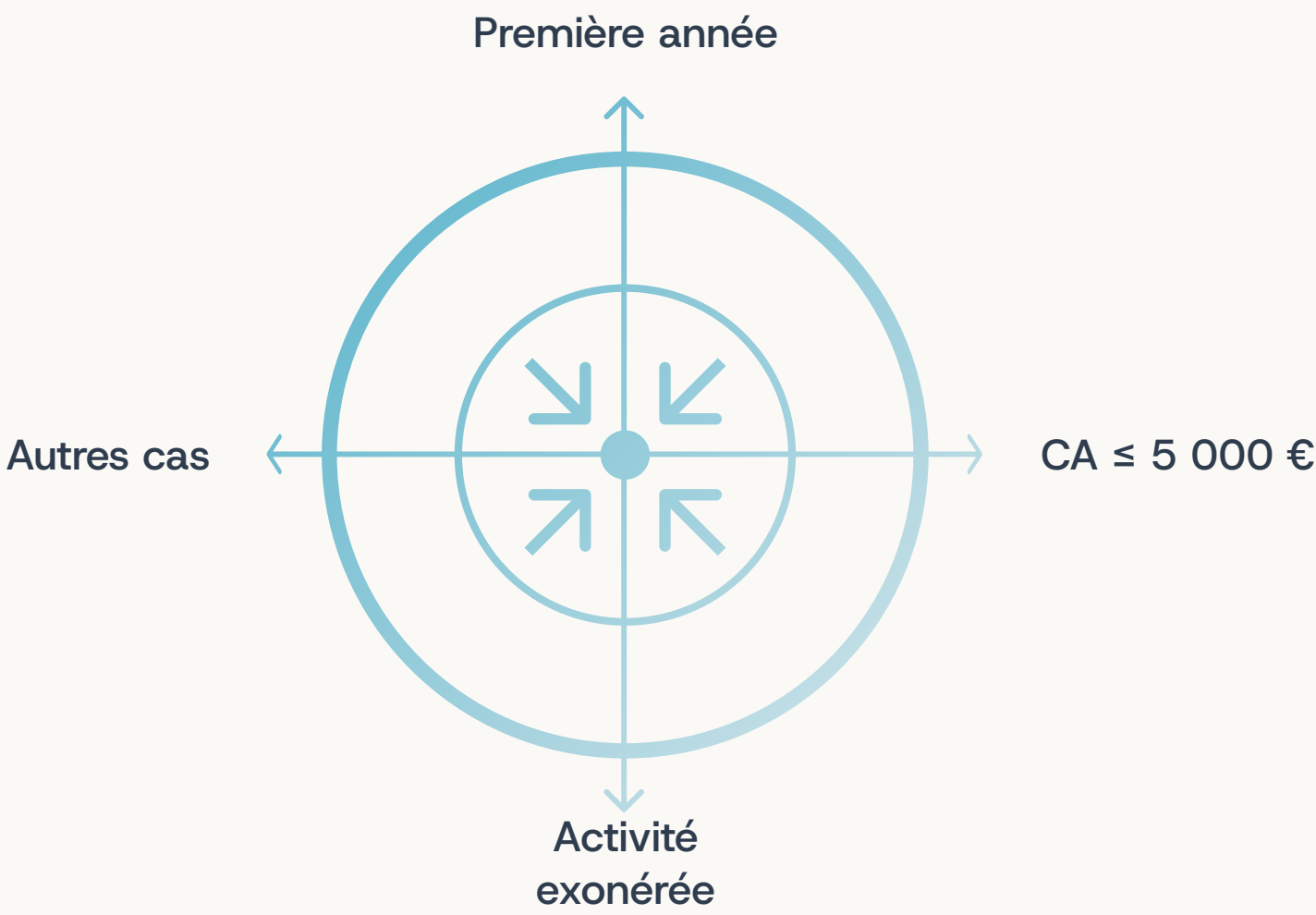
- Exonération : **Oui** (exonération de 1ère année d'activité)
- CFE estimée : 0 €

**Années suivantes :**

- Exonération : **Non** (CA > 5 000 € et activité non spécifiquement exonérée)
- CFE estimée : Environ 450-700 €/an (selon la commune et la base minimale)

❏ **Raison** : Similaire au freelancer en services, le consultant bénéficie de la première année d'exonération. Cependant, avec un CA élevé et une activité de service standard, il est redevable de la CFE dès la deuxième année d'activité. Le montant sera souvent plus élevé en raison d'une base minimale plus importante ou de la commune d'implantation.

## Visualiser les cas d'exonération de CFE



Ce diagramme récapitule les principales situations menant à une exonération de CFE pour les micro-entrepreneurs. Il met en lumière que l'exonération n'est pas un cas unique mais dépend de plusieurs facteurs clés : l'ancienneté de l'activité, le niveau de chiffre d'affaires et la nature même de la profession exercée. Il est crucial de bien identifier sa situation pour anticiper cette charge fiscale.

# Prévoir, assurer, sécuriser

## La prévoyance : protéger la personne, pas l'entreprise

### Pourquoi c'est crucial en micro-entreprise

En tant qu'auto-entrepreneur :

- Tu n'as pas de salaire garanti
- Pas ou peu d'indemnités en cas d'arrêt
- Aucune protection automatique en cas d'invalidité ou décès

 Si tu ne travailles pas, tu ne gagnes rien.

### Ce qui se passe sans prévoyance

- Arrêt maladie : indemnités faibles et tardives
- Accident : chute brutale de revenus
- Invalidité : situation financière critique
- Décès : aucune protection pour les proches

### Ce que couvre une bonne prévoyance

- Indemnités journalières complémentaires
- Capital ou rente invalidité
- Capital décès
- Maintien d'un niveau de vie minimal

 La prévoyance ne sert pas à "gagner plus"

 Elle sert à éviter de tout perdre.

## L'assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro)

### À quoi sert vraiment la RC Pro

La RC Pro protège contre les dommages causés à un client ou à un tiers :

- Erreur
- Oubli
- Négligence
- Mauvais conseil
- Perte de documents
- Préjudice financier

### Exemple très concret

- Tu fais une erreur administrative
- Le client subit un préjudice financier
- Il demande réparation

Sans assurance :

 tu paies de ta poche

Avec RC Pro :

 l'assurance prend en charge défense + indemnisation

### Points clés à retenir

- La RC Pro est obligatoire pour certaines activités
- Fortement recommandée pour toutes
- Elle rassure les clients (gage de sérieux)
- Elle protège ton patrimoine personnel

 Une RC Pro coûte souvent moins cher qu'une seule erreur.

## Le médiateur à la consommation : obligation légale (B2C)

### C'est quoi exactement ?

Le médiateur à la consommation permet :

- De résoudre un litige client
- Sans passer par le tribunal
- Gratuitement pour le client

Il est obligatoire dès lors que tu as des clients particuliers.

### Obligation légale

Si tu travailles avec des particuliers :

 tu dois obligatoirement :

- Adhérer à un médiateur
- Mentionner ses coordonnées dans :
  - Cgv
  - Devis
  - Factures
  - Site internet

 Le médiateur est agréé par Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation.

### En cas d'oubli

- Amende administrative possible
- Litige fragilisé juridiquement
- Image professionnelle dégradée

### Ce que le médiateur t'apporte vraiment

- ✓ Désamorce les conflits
- ✓ Évite les procédures lourdes
- ✓ Protège la relation client
- ✓ Sécurise juridiquement ton activité

## Comment ces 3 éléments travaillent ensemble

| Pilier     | Protège                                    |
|------------|--------------------------------------------|
| Prévoyance | Toi et tes revenus                         |
| RC Pro     | Ton activité et ton patrimoine             |
| Médiateur  | Ta relation client et ta conformité légale |

 La prévoyance protège l'humain

 L'assurance pro protège l'activité

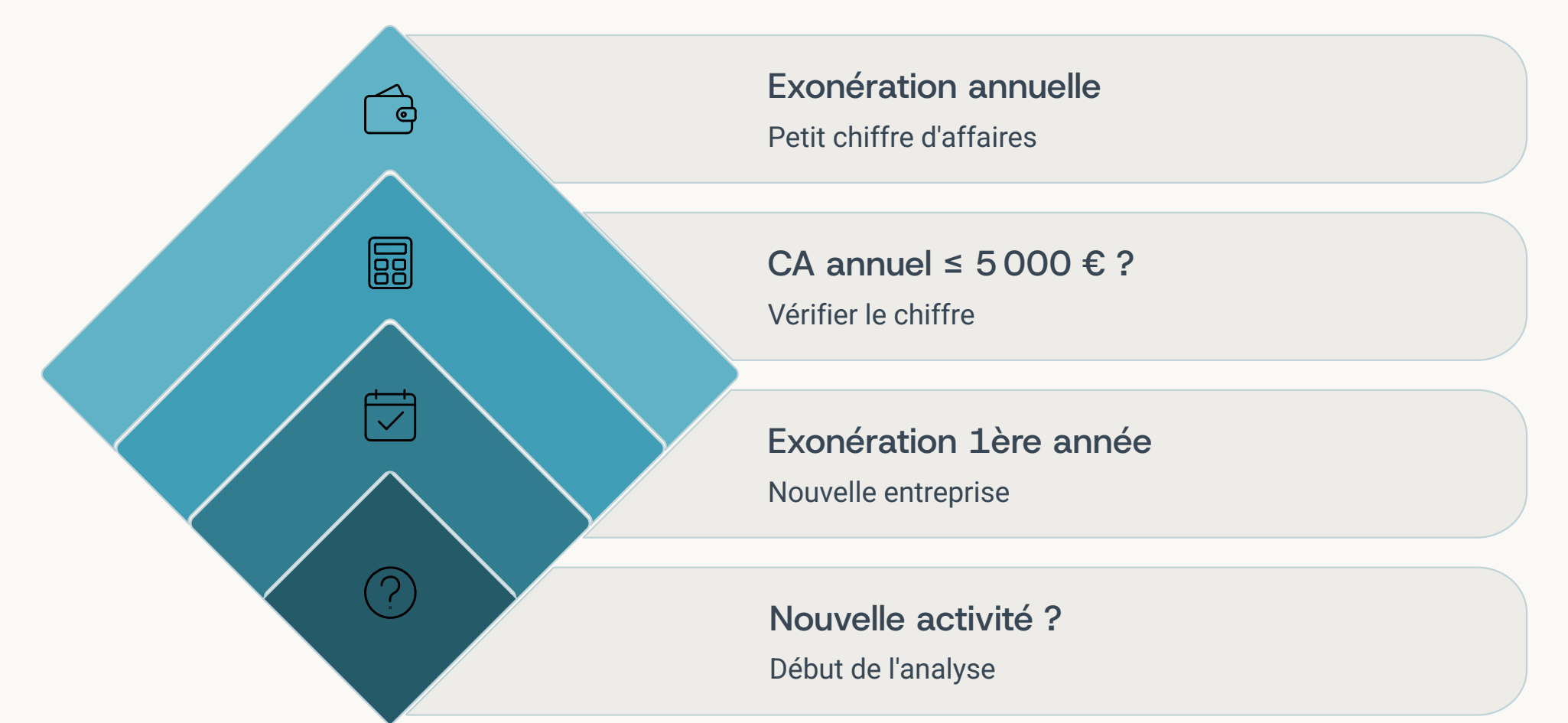
 Le médiateur protège la relation client

# Synthèse Finale : Guide Essentiel de l'Auto-Entrepreneur

Félicitations ! Vous avez parcouru les fondamentaux de la micro-entreprise, de son cadre fiscal et social à la gestion de ses spécificités. Cette section finale consolide les informations clés et vous offre des outils visuels pour naviguer sereinement dans votre aventure entrepreneuriale. Elle met en lumière les interactions cruciales entre les différentes obligations et les leviers d'optimisation.

## 1. Votre Parcours d'Exonération de CFE : Un Guide de Décision

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est souvent source d'interrogations. Ce diagramme de flux vous aide à déterminer si vous êtes redevable ou exonéré, en fonction des critères majeurs qui ont été détaillés précédemment. Suivez les étapes pour clarifier votre situation.



Ce processus décisionnel illustre qu'une exonération de CFE n'est pas un concept unique mais dépend de plusieurs conditions cumulatives ou alternatives. La première année d'activité est un avantage certain, tout comme un chiffre d'affaires modeste ou une activité reconnue comme spécifiquement exonérée. Comprendre ces mécanismes vous permet d'anticiper vos charges et d'optimiser votre gestion.

## 2. Les 5 Piliers Financiers de la Micro-Entreprise

Pour une gestion saine, il est impératif de maîtriser les cinq éléments financiers centraux qui régissent la micro-entreprise. Ce tableau récapitulatif vous offre une vue d'ensemble de leurs rôles et de leurs implications.

| Élément Clé          | Qu'est-ce que c'est ?                      | Impact et Spécificités                                                                                                                                                          |
|----------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cotisations Sociales | Couverture sociale (retraite, maladie...)  | Calculées en pourcentage du CA encaissé. Assurent votre protection sociale en tant qu'indépendant. L'ACRE peut réduire ce taux.                                                 |
| Impôt sur le Revenu  | Contribution fiscale sur vos bénéfices     | Deux options : prélèvement libératoire (pourcentage du CA) ou intégration au foyer fiscal (barème progressif). Le choix impacte fortement votre imposition globale.             |
| ACRE                 | Aide à la Création ou Reprise d'Entreprise | Exonération partielle et dégressive des cotisations sociales pendant la première année (ou plus). Réduit vos charges et facilite le démarrage.                                  |
| CFE                  | Cotisation Foncière des Entreprises        | Impôt local annuel basé sur la valeur locative des biens. Nombreuses exonérations possibles (1ère année, CA faible, nature d'activité). Le diagramme ci-dessus est votre guide. |
| TVA                  | Taxe sur la Valeur Ajoutée                 | Exonération par défaut jusqu'à un certain seuil de CA. Au-delà, vous la collectez et la reversez. Attention au dépassement de seuils !                                          |

Ces cinq points sont interconnectés. Par exemple, l'ACRE diminue vos cotisations sociales, influençant directement vos revenus nets. La CFE est une charge fixe potentielle, tandis que la TVA et l'impôt sur le revenu évoluent avec votre chiffre d'affaires et votre statut.

## 3. Votre Checklist Administrative Essentielle

Démarrer et gérer une micro-entreprise implique des démarches rigoureuses. Voici une checklist pour vous assurer de ne rien oublier, de la création aux obligations courantes.

|                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01                                                                                                                                                                                                                        | 02                                                                                                                                                                                      | 03                                                                                                                                                                                                |
| <b>1. Immatriculation</b><br>Enregistrez votre micro-entreprise auprès de l'URSSAF via le Guichet Unique. C'est la première étape indispensable pour exister légalement.                                                  | <b>2. Activation ACRE</b><br>Si éligible, demandez l'ACRE <b>après</b> votre immatriculation pour bénéficier de la réduction de cotisations sociales. Ne manquez pas ce délai crucial ! | <b>3. Choix Fiscal</b><br>Décidez de votre mode d'imposition (prélèvement libératoire ou barème progressif) et de TVA (franchise en base ou assujettissement) auprès de l'administration fiscale. |
| 04                                                                                                                                                                                                                        | 05                                                                                                                                                                                      | 06                                                                                                                                                                                                |
| <b>4. Compte Bancaire Pro</b><br>Ouvrez un compte bancaire dédié à votre activité, séparé de votre compte personnel, dès que votre CA dépasse 10 000 € pendant 2 années consécutives (fortement recommandé dès le début). | <b>5. Assurances Indispensables</b><br>Souscrivez une <b>RC Pro</b> pour couvrir votre activité et une <b>prévoyance</b> pour protéger vos revenus et votre famille en cas d'imprévu.   | <b>6. Médiateur (B2C)</b><br>Si vous travaillez avec des particuliers, adhérez à un médiateur à la consommation agréé et mentionnez ses coordonnées sur vos documents commerciaux.                |
| 07                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                   |
| <b>7. Déclarations Régulières</b><br>Déclarez votre chiffre d'affaires et payez vos cotisations (mensuelles ou trimestrielles) à l'URSSAF. Suivez les échéances fiscales pour l'impôt et la TVA le cas échéant.           |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                   |

Chaque étape de cette checklist est un maillon essentiel de la chaîne de conformité. Négliger l'une d'entre elles peut entraîner des pénalités financières ou des complications juridiques.

## 4. L'Interconnexion des Obligations : Un Écosystème Cohérent

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CA, Cotisations &amp; Impôt</b><br><br>Votre <b>chiffre d'affaires</b> est la base de calcul de vos <b>cotisations sociales</b> et de votre <b>impôt sur le revenu</b> . Une augmentation de CA signifie plus de revenus, mais aussi plus de charges proportionnelles. L'ACRE allège temporairement cette pression sur les cotisations.<br><br>Si vous êtes en franchise en base de TVA, le dépassement des seuils de CA vous oblige à facturer la TVA, ajoutant une nouvelle dimension à votre gestion comptable. | <b>Protection &amp; Conformité</b><br><br>La <b>prévoyance</b> est votre filet de sécurité personnel, complémentaire aux faibles protections de base de l'auto-entrepreneur. La <b>RC Pro</b> sécurise votre activité face aux risques professionnels et protège votre patrimoine.<br><br>Enfin, le <b>médiateur à la consommation</b> et la <b>CFE</b> relèvent de la conformité légale et fiscale. S'y conformer évite les sanctions et renforce votre crédibilité auprès des clients et des administrations. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Chaque décision et chaque action dans votre micro-entreprise a des répercussions sur les autres aspects. Une bonne compréhension de ces interdépendances est la clé d'une gestion efficace et sereine.